PRÉPARATION À L'ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Concours de conseiller – cadre d'emplois conception et encadrement (catégorie A)

Fonction publique des communes de Polynésie française – spécialités administrative et technique – voies externe et interne – session 2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif général

Vous permettre de vous présenter devant le jury avec une présentation maîtrisée, des connaissances solides sur l'environnement communal et une méthode éprouvée pour répondre aux mises en situation professionnelle, afin de démontrer votre aptitude à exercer les missions d'un cadre de catégorie A.

Épreuve orale d'admission – 10 heures de cours + 1 oral blanc individuel

1. **Construire** une présentation personnelle chronométrée (3 ou 5 minutes) qui dépasse l'énumération chronologique, valorise vos compétences et rend votre motivation lisible pour le jury.
2. **Mobiliser** les connaissances attendues d'un candidat de catégorie A : institutions de la Polynésie française, communes et intercommunalité, fonction publique communale, droits et obligations des agents, service public, commande publique, ainsi que les savoirs propres à votre spécialité.
3. **Analyser** une mise en situation professionnelle (encadrement, conflit, recrutement, conduite de projet ou du changement) et y apporter une réponse concrète et opérationnelle : qui agit, avec quels moyens, dans quel délai, selon quels indicateurs.
4. **Adopter** une posture professionnelle adaptée tout au long de l'entretien : gestion du temps et du stress, clarté de l'expression, respect du jury, sens de la déontologie et curiosité pour l'actualité communale.

Une organisation en 3 groupes au service des objectifs. Le travail en groupes restreints permet à chacun de passer plusieurs fois à l'oral pendant les séances, d'observer les autres candidats et de recevoir un retour individualisé. Lorsque c'est possible, les groupes sont constitués selon la voie de concours (externe ou interne) et la spécialité, afin d'adapter les exemples et les mises en situation au profil des candidats.

Option langue (facultative) – reo tahiti ou anglais

1. **Lire** un texte à voix haute avec fluidité, une prononciation et une intonation correctes.
2. **Traduire** en français correct, sans dictionnaire et en 15 minutes de préparation, un texte d'intérêt général, en restituant le sens et les tournures idiomatiques.
3. **Échanger** avec le jury dans la langue choisie : comprendre les questions, exprimer un point de vue argumenté, élargir le thème du texte.
4. **Enrichir** votre lexique sur les thèmes de la vie communale et de l'action publique (environnement, social, culture, jeunesse, aménagement).

PROGRAMME DE LA PRÉPARATION

Séance	Thème	Contenu
	Comprendre l'épreuve et se présenter	Attentes du jury, déroulé de l'entretien, erreurs fréquentes. Construction de la présentation (3 ou 5 minutes) : fil directeur, compétences, motivation. Premiers passages chronométrés.
	L'environnement communal	Institutions de la Polynésie française, communes (organes, compétences), intercommunalité, fonction publique

Séance	Thème	Contenu
		communale, instances paritaires, droits et obligations. Entraînement aux questions « flash ».
	Spécialité et missions du cadre d'emplois	Missions du conseiller selon la spécialité administrative ou technique. Questions de connaissances et de réflexion propres à chaque spécialité. Rattacher son parcours aux missions visées.
	Mises en situation professionnelle	Méthode de réponse opérationnelle. Cas d'encadrement : recrutement, évaluation, conflit, délégation, conduite de projet et du changement, hygiène et sécurité, relation avec les administrés.
	Simulations en conditions réelles	Entretiens simulés complets, observation croisée entre candidats, gestion du stress et communication non verbale, questions d'actualité et de déontologie. Bilan des points de progrès.
Oral blanc – ≈ 1 h	**Entretien individuel + retour**	Simulation complète dans les conditions du concours (33 ou 35 minutes), suivie d'un retour détaillé sur la prestation : points forts, points à travailler, priorités pour le jour J.

Option langue – 5 heures de cours

Séance 1 – 2 h : méthode de la lecture et de la traduction sans dictionnaire ; entraînement sur des textes courts d'intérêt général.

Séance 2 – 2 h : conversation sur les thèmes de la vie communale et de l'actualité ; lexique utile ; simulations de 15 minutes.

* **Formateur :** M. Heiarii LETHUILLIER, formateur et ingénieur en formation au DCAIRP Polynésie (épreuve orale d'admission).
* **Formateur(s) option langue : profe**sseurs certifiés du second degré
* **Nombre de places :** 6 candidats par groupe, soit 3 groupes.
* **Travail personnel recommandé :** relire les notes de cadrage du CGF, suivre l'actualité communale et polynésienne, réviser les connaissances de votre spécialité et répéter votre présentation à voix haute, chronomètre en main.

PLANNING

Le même programme est dispensé à chacun des trois groupes.

Groupes 1 et 2 : cours en présentiel, réservés aux candidats résidant à Tahiti.
Groupe 3 : cours à distance par Zoom, **réservé exclusivement aux candidats résidant dans les îles**.
Aucun code Zoom ne sera communiqué aux candidats résidant à Tahiti, même si ce candidat se trouve dans l'impossibilité de se rendre à un cours.

Séance	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3 (îles, Zoom)
	Jour, date et horaires	*Jour, date et horaires*	*Jour, date et horaires*
Séance 1 (3 h)- Séminaire	Dimanche 15/11 de 9H00 à 12H00	Dimanche 15/11 de 9H00 à 12H00	Dimanche 15/11 de 9H00 à 12H00
Séance 2 (2 h)	Vendredi 20/11 de 8H30 à 10H30	Vendredi 20/11 de 8H30 à 10H30	Vendredi 20/11 de 10H45 à 12H45

Séance	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3 (îles, Zoom)
Séance 3 (2 h)	Dimanche 22/11 de 9H30 à 11H30	Dimanche 22/11 de 9H30 à 11H30	Dimanche 22/11 de 14H15 à 16H15
Séance 4 (2 h) Gestion du stress	Mardi 24/11 de 17H à 19H	Mardi 24/11 de 17H à 19H	Mardi 24/11 de 17H à 19H
Séance 5 (3 h)	Mercredi 25/11 de 17H à 20H	Mercredi 25/11de 17H à 20H	**A fixer**
Oraux blancs (≈ 40 min / candidat)	A déterminer d'après les dates de convocation officielle		

Option langue

Séance	Reo tahiti – jour, date, horaires	Anglais – jour, date, horaires
Séance 1 (2 h30)	Mercredi 18/11 de 17H à 19H30	Samedi 21/11 de 13H à 15H30
Séance 2 (2 h30)	Le second cours sera fixe en fonction de vos dates de convocation à votre épreuve de langue	

TARIF

Formule	Tarif
Préparation à l'oral d'admission (12 h + oral blanc individuel)	50 000 F CFP/ candidat ayant préparé les écrits avec DCAIRP
Option langue – reo tahiti ou anglais (4 h + oral blanc)	10 000 F CFP

Règlement possible en 2 fois maximum.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Préparation à l'épreuve orale d'admission – Concours de conseiller (catégorie A) des communes

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / _____ Téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Adresse postale : _____

Île de résidence : _____

Voie : ☐ externe ☐ interne Spécialité : ☐ administrative ☐ technique

CHOIX DU GROUPE (une seule case)

☐ **Groupe 1** – présentiel, candidats résidant à Tahiti

☐ **Groupe 2** – présentiel, candidats résidant à Tahiti

☐ **Groupe 3** – à distance par Zoom, **réservé exclusivement aux candidats résidant dans les îles**

Aucun code Zoom ne sera communiqué aux candidats résidant à Tahiti, sauf si le candidat se trouve dans l'impossibilité de se rendre à un cours.

TOTAL À RÉGLER

☐ J'ai suivi la préparation aux écrits avec le DCAIRP : **50 000 F CFP**

☐ Candidat extérieur : **60 000 F CFP**

☐ Option langue – reo tahiti : **10 000 F CFP**

☐ Option langue – anglais : **10 000 F CFP**

Total à payer : F CFP

RÈGLEMENT

☐ Virement ☐ Espèces ☐ Chèque ☐ Carte bancaire (sauf AMEX)

Paiement en plusieurs fois (2 fois maximum) uniquement par chèque.

Notre RIB : DCAIRP POLYNESIE – Code banque : 12239 – Code guichet : 00007 – N° de compte : 52664701000 – Clé : 73

IBAN : FR76 1223 9000 0752 6647 0100 073

☐ J'ai lu et j'accepte les conditions générales de formation de DCAIRP POLYNÉSIE.

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / _____

Signature :